Rapport annuel 2025



Entrée dans une nouvelle ère

SVGW
Association pour l'eau, le gaz et la chaleur
Associazione per l'acqua, il gas e il calore
Fachverband für Wasser, Gas und Wärme

Sommaire

3 Éditorial

4 Rétrospective

6 L’année 2025 du point de vue du directeur

8 Rapport de l’organe de révision

9 Bilan

10 Comptes

11 Budget

12 Annexe aux comptes annuels

15 Compte des flux de trésorerie

16 Rapport de gestion

18 Comité

19 Équipe de direction

20 Impressum

Éditorial

« Le renouveau comme processus »



L'entrée de SVGW dans une nouvelle ère ne se résume pas à un moment ponctuel. Il s'agit d'un processus – nourri par l'expérience, marqué par le changement et tourné vers l'avenir. Pour SVGW, cet élan symbolise la volonté de poursuivre ce qui a fait ses preuves tout en empruntant de nouvelles voies. À une époque où les exigences envers l'approvisionnement en eau, en gaz et en chaleur évoluent fondamentalement, cet esprit est plus important que jamais. Les défis sont multiples : le changement climatique, les attentes croissantes en matière de sécurité d'approvisionnement, la protection des ressources, la transformation des systèmes énergétiques et le progrès technologique rapide. Ils appellent des réponses claires, mais aussi le courage de concevoir et de mettre en œuvre de nouvelles solutions. C'est précisément là que SVGW intervient – en tant que partenaire fiable, plateforme de connaissances et voix de la branche.

Pour nous, l'élan signifie façonner activement l'avenir aux côtés de nos membres, en encourageant l'innovation, en faisant évoluer les standards et en renforçant les échanges professionnels – toujours dans l'objectif de garantir un approvisionnement sûr, durable et économiquement viable. Cet élan ne peut réussir que s'il est porté collectivement : avec ouverture, expertise et un regard clair tourné vers l'avenir. Ainsi, nous ne concevons pas l'élan comme un mouvement à court terme, mais comme un processus continu. Un processus qui nous motive, nous rassemble et crée les bases nécessaires pour concevoir dès aujourd'hui les systèmes d'approvisionnement de demain.

Michele Broggini
Président de la SVGW

Rétrospective

Janvier

Formation continue axée sur la pratique « Spécialiste des réseaux thermiques »
Les efforts déployés par SVGW pour pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ont une nouvelle fois porté leurs fruits : le 16 janvier a marqué le coup d'envoi du premier bloc de cours du module de base de la nouvelle formation « Spécialiste en réseaux thermiques ». Les participants se sont montrés très satisfaits des contenus dispensés et ont été impressionnés par la compétence des formateurs.



Premier cours sur les essais de pression



Les 10 et 11 avril, les journées de formation de SVGW au BKE à Effretikon étaient entièrement consacrées aux essais de pression : tandis que les futurs monteurs de réseaux étaient initiés aux essais de pression pour les conduites d'eau, de gaz et d'énergie, un cours sur les directives relatives aux essais d'étanchéité et de résistance selon la Directive F5 a eu lieu pour la première fois dans le secteur de la chaleur.

Nouveau groupe de travail : nouvelles méthodes de construction souterraines
Fin mai, le nouveau groupe de travail « Impact des nouvelles méthodes de construction sur les eaux souterraines » (S-AG11) a tenu sa première réunion. En tant que centre de compétence, ce groupe de travail élabore des fiches techniques intercantonales à l'intention des autorités, du secteur de la construction, des ingénieurs, des chercheurs et des associations.



Temps forts du 1er semestre

Mise en vigueur de la Directive W6 révisée



La révision de la directive W6 relative aux réservoirs d'eau potable, lancée en 2024, s'est achevée en 2025.
La nouvelle édition aborde également l'aspect important de la rénovation. À l'occasion de son lancement, la directive W6 a été au centre du colloque « Réservoir » en septembre 2025.

L'Association sud-coréenne de l'eau et des eaux usées à Zurich

Un échange passionnant entre SVGW et l'Association coréenne de l'eau et des eaux usées a mis en évidence les grandes différences entre les conditions-cadres dans les deux pays. Contrairement à la Suisse, l'approvisionnement en eau en Corée est assuré par de grands réseaux régionaux.



Assemblée générale 2025 de la SVGW



Le 26 juin, la 152e assemblée générale de la SVGW s'est tenue à Lugano – la première sous la direction du nouveau directeur Michael Meier.
Plus de 160 membres et invités ont participé à l'événement au «LAC». Après la partie statutaire de l'assemblée le matin, les participants ont pu choisir l'après-midi de participer à l'une des trois visites guidées de l'AIL.

Directive G1 révisée



La Directive G1 révisée « Directive pour les installations de gaz naturel dans les immeubles (Directives Gaz) » est disponible depuis l'automne 2025 (entrée en vigueur en janvier 2026). Un webinaire de deux heures organisé début juin a permis à toutes les personnes intéressées de se faire une idée des nouveautés. Les experts ont répondu aux questions via le chat.

Colloque « Réservoirs » avec une participation record

Le colloque s'est tenu le 10 septembre avec un nombre record de participants, plus de 300 personnes. Celles-ci se sont rendues à Bienne pour s'informer sur les réservoirs, les différentes options de rénovation et les expériences acquises, et pour y trouver l'inspiration.



10 ans de Chaleur au sein de SVGW



Lors d'une cérémonie festive, les membres du secteur « Chaleur » ont célébré le dixième anniversaire de ce secteur, créé en 2015. Le fait que SVGW ait été fondée il y a déjà 152 ans et qu'elle ne comptait à l'origine que des spécialistes du gaz parmi ses membres, avant que ceux du secteur de l'eau ne les rejoignent en 1883, fait de l'intégration du secteur Chaleur, 142 ans plus tard, un événement particulier.

Temps forts du 2e semestre

Décembre

Cybersécurité dans l'approvisionnement en gaz



Depuis le 1er juillet, les fournisseurs de gaz sont tenus, en vertu d'une ordonnance fédérale, de prendre diverses mesures de cybersécurité. La norme minimale TIC G1008 sert de base à cet effet. Une séance d'information en avril, associée au guide G15004, a aidé les petits et moyens fournisseurs de gaz à mettre en œuvre les nouvelles exigences.

Conférence sur le gaz : l'approvisionnement en gaz en pleine mutation

Le 23 octobre, SVGW a organisé son colloque sur le gaz, consacré à la transformation de l'approvisionnement en gaz. Des experts du secteur ont discuté des développements actuels, des défis et des perspectives – de l'intégration des gaz renouvelables aux technologies innovantes, en passant par la mise hors service prévue de certaines sections du réseau.



Nouveau cours « Mesures basées sur les risques dans l'approvisionnement en eau »



En décembre 2025, les fontainiers, les collaborateurs des services cantonaux chargés de l'application de la réglementation ainsi que les ingénieurs du secteur de l'approvisionnement en eau ont pu suivre pour la première fois le cours de deux jours intitulé « Mesures basées sur les risques dans l'approvisionnement en eau ». Cette première édition a remporté un franc succès.

L'année 2025 du point de vue du directeur

L'année écoulée a marqué le début d'une nouvelle ère pour SVGW. Avec sa nouvelle stratégie, l'administration SVGW s'est fixé pour objectif de placer systématiquement ses clients et ses membres au centre de ses préoccupations. SVGW affine ainsi sa vision de ses missions principales et se concentre encore davantage sur les préoccupations et les besoins de ses membres, de ses clients et de ses partenaires. Dans le même temps, SVGW doit rester attractive pour le travail de milice, car les miliciens constituent la colonne vertébrale d'un cadre réglementaire axé sur la pratique et de la formation de personnel qualifié pour les branches.

Entrée dans une nouvelle ère

Grâce à sa Réglementation, à ses nombreuses offres de formation, à sa défense cohérente des intérêts dans le secteur de l'eau et à la certification, SVGW offre dès aujourd'hui une valeur ajoutée impressionnante à ses membres ! La Réglementation et la certification garantissent une véritable sécurité d'investissement et permettent à la branche de s'autoréguler de manière compétente et prospective. Les offres de formation combattent efficacement la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et garantissent un niveau de formation élevé auquel les services d'approvisionnement peuvent se référer en toute confiance. Grâce à une représentation engagée des intérêts et à un travail médiatique continu, SVGW s'emploie à créer des conditions-cadres optimales pour l'approvisionnement en eau potable en Suisse – de manière claire, indépendante de toute idéologie et efficace. Comme auparavant, la Réglementation et, par conséquent, le respect des règles techniques reconnues constitue un service central de l'association. Grâce à la Réglementation de la SVGW, la branche s'autorégule, ce qui allège la charge de l'État tout en garantissant une mise en œuvre pratique des prescriptions légales. Le système de milice éprouvé de SVGW permet d'élaborer des Directives par la branche pour la branche, car ce sont les expertes et experts des services des eaux, des bureaux d'ingénieurs, des entreprises de fabrication et de l'administration, en collaboration avec l'administration, qui élaborent la Réglementation. Afin de pouvoir continuer à assumer cette fonction importante, l'administration SVGW doit se concentrer davantage sur les préoccupations et les besoins de ses membres. L'année écoulée a marqué le point de départ de cette évolution vers une orientation résolument axée sur les services, et donc le début d'une nouvelle ère, centrée sur la création de valeur pour ses clients.

Gestion agile de l'association

Le comité a chargé l'administration SVGW non seulement d'orienter plus systématiquement l'association vers les préoccupations et les besoins de ses membres, mais aussi de moderniser et de numériser les méthodes de travail et de rendre la gouvernance associative plus agile.

Dans un premier temps, une réorganisation de l'administration a été mise en œuvre à compter de début d'année 2026. Afin de simplifier la structure et d'accélérer la prise de décision, l'ancienne équipe de direction élargie a été remplacée. À cette fin, la direction SVGW a été complétée avec le secteur Finances et services ainsi qu'avec le nouveau secteur Clients/Membres.

Carla Neidhardt Bellizio, responsable secteur Finances et services, a été nommée à la direction pour le premier secteur. Le second secteur est placé sous la responsabilité de Laurent Roquier, responsable de l'antenne de Suisse romande, qui siège désormais lui aussi au sein de la direction. Diego Modolell continue de faire partie de la direction ; il assume en outre la fonction de directeur adjoint.

Rolf Meier, qui dirigeait le secteur Eau depuis 2020, a quitté SVGW et, par conséquent, la direction. La nouvelle organisation a permis de poser une base essentielle afin de mieux identifier les préoccupations et les besoins des clients et de lancer, mais aussi de mener à bien, plus rapidement les activités souhaitées de l'association.

Rendre le système de milice plus attractif

Une association professionnelle vit de la collaboration avec sa branche. Les collaboratrices et collaborateurs de milice apportent une contribution centrale et précieuse à l'élaboration d'une Réglementation axée sur la pratique. En tant qu'administration, il nous incombe de maintenir l'attractivité du travail de milice et d'attirer les meilleures expertes et les meilleurs experts. Cet objectif ne peut être atteint que si nous évaluons en permanence le système de milice et le renouvelons lorsque cela s'avère nécessaire. Une première étape dans ce sens a été la création des « Young Professionals ». Les personnes en début de carrière y ont la possibilité de découvrir SVGW, de nouer des contacts au sein de la branche et d'acquérir déjà une première expérience. C'est également pour SVGW un moyen de se renouveler et d'attirer de nouvelles forces porteuses d'idées novatrices.Une association professionnelle est aussi un lieu d'échange entre ses membres et d'information sur les évolutions les plus récentes. Avec la publication spécialisée Aqua & Gas ainsi que de nombreux congrès, journées techniques et manifestations d'information, SVGW remplit cette mission et offre à ses membres, dans le cadre de ces événements, des opportunités de mise en réseau au sein de la branche.

Améliorer l'efficacité
Si la Réglementation continue de remplir sa fonction, celle-ci doit toutefois devenir plus facilement accessible et son utilisation doit être adaptée aux standards actuels d'information. Avec la numérisation de la Réglementation, l'association travaille d'ores et déjà à une solution permettant à l'avenir d'acquérir et d'utiliser les rapports, directives, principes, prescriptions, règlements, recommandations et circulaires de SVGW. L'objectif est que les clientes et clients puissent obtenir la règlementation sous la forme qui leur convient le mieux, que ce soit sous format numérique, sous forme de document imprimé ou intégré dans un système de gestion des connaissances. Avec la certification, SVGW offre à la branche un label de qualité et aux fabricants la possibilité de démontrer la conformité de leurs produits. Lorsque les fabricants respectent les exigences du règlement de SVGW, les services d'approvisionnement, mais aussi les consommatrices et consommateurs, peuvent être assurés que les produits certifiés et les matériaux qui y sont utilisés ne présentent aucun danger. À l'avenir, l'une des tâches importantes de SVGW dans le secteur de la certification consistera à simplifier et à accélérer le processus de certification.

Défendre les intérêts de la branche
Dans le secteur Eau, SVGW veille à la mise en place de conditions-cadres appropriées afin que les entreprises d'approvisionnement puissent remplir leur mission : fournir une eau potable d'une qualité irréprochable en quantité suffisante. Face à la pollution croissante de notre principale ressource en eau potable, les eaux souterraines, SVGW s'est engagé activement, l'année dernière encore, au niveau politique pour renforcer la protection préventive des ressources. Les substances chimiques présentes dans l'eau potable, telles que les nitrates, les produits de dégradation des pesticides ou les « substances chimiques éternelles » (PFAS), ont été au centre de l'attention médiatique ces dernières années.
Par le biais de prises de position, d'interviews et d'informations de fond, SVGW a également relayé dans les médias la position et les revendications du secteur de l'eau potable. SVGW entend poursuivre cette démarche à l'avenir, tout en renforçant sa collaboration



avec les associations partenaires. Ensemble, nous sommes plus forts et pouvons mieux faire entendre les préoccupations de nos membres au sein de notre réseau.

Former du personnel qualifié
Dans le contexte de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la formation de spécialistes compétents est une mission particulièrement importante de SVGW. Dans ce secteur également, l'association dépend de collaboratrices et collaborateurs de milice qui s'engagent dans la formation et la tenue des examens. Il est réjouissant de constater qu'au cours de l'année écoulée, l'extension ciblée du pool de chargées et chargés de cours actifs a été fructueuse. Plus particulièrement, dans le secteur des « réseaux thermiques », des spécialistes supplémentaires ont pu être recrutés, permettant ainsi de proposer pour la première fois les deux modules de base. Le renouvellement générationnel a également été mené à bien parmi les expertes et experts d'examen : de nombreuses expertes et de nombreux experts d'examen de longue date ont pris leur retraite, tandis que de nouvelles personnes qualifiées ont pu être recrutées pour assumer cette tâche à haute responsabilité. Grâce à une transition ordonnée et à un transfert de connaissances ciblé, la qualité des examens est assurée à long terme.

Assurer le transfert de connaissances
La Réglementation à elle seule ne garantit pas encore sa mise en œuvre dans les branches. Grâce à des colloques, des séances d'information et des cours sur des thèmes d'actualité ainsi que sur les Directives, Règlements ou Recommandations nouveaux ou révisés, SVGW assure un transfert efficace de connaissances vers la pratique. Ainsi, de nombreuses manifestations ont de nouveau été organisées l'année dernière dans les trois régions linguistiques du pays, notamment le cours sur la Directive F1, les colloques professionnels « Chaleur », « Gaz » et « Sécurité », ainsi que le colloque sur les réservoirs. En outre, un webinaire consacré à la Directive G1 révisée, un échange d'expériences sur la « moule quagga » ainsi qu'une séance d'information sur le thème de la « cybersécurité dans l'approvisionnement en gaz » ont eu lieu, pour ne citer que quelques-unes des nombreuses manifestations organisées par SVGW. Ces échanges réguliers permettent non seulement de mieux comprendre les directives, mais aussi, inversement, de mieux cerner les problèmes qui se posent au quotidien sur le terrain et de trouver des solutions communes.

Conclusion et perspectives
L'année dernière encore, SVGW a pu, en collaboration avec ses membres et dans le cadre de son système de milice éprouvé, remplir sa mission principale, à savoir garantir la continuité de l'autorégulation de la branche. Parallèlement, l'association a réussi à élaborer des solutions viables pour relever les défis actuels. Dans le même temps, l'administration se concentrera encore davantage sur les préoccupations et les besoins des membres et des clientes et clients, et élargira son offre de prestations. Cela nécessite une transformation vers une organisation agile, flexible dans sa manière de penser et résolument orientée vers les services, qui exploite de manière ciblée le potentiel de la numérisation afin d'adapter encore plus étroitement ses offres et prestations aux besoins des membres. Cette transformation a été amorcée l'année dernière et marque ainsi l'entrée dans une nouvelle ère. Ce processus continuera de nous accompagner et de nous mettre au défi au cours de l'année à venir. J'ai toutefois la conviction que nous saurons relever ces défis et que nous sommes sur la bonne voie pour rester, à l'avenir également, l'association de référence des branches de l'eau, du Gaz et de la chaleur, tout en offrant encore davantage de valeur ajoutée à nos membres.

Michael Meier, directeur SVGW

Rapport de l’organe de révision

L’organe de révision a effectué l’audit des comptes annuels de la SVGW – l’Association pour l’eau, le gaz et la chaleur, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date ainsi que l’annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Il constate que les comptes annuels ci-après sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

L’organe de révision recommande d’approuver les comptes annuels 2025.

Le rapport complet sur l’audit peut être consulté en utilisant le code QR ci-dessous.

www.svgw.ch/FR/rapportsurlaudit2025

Bilan au 31 décembre (en CHF)

Actifs	**2025**	**2024**
Actifs circulants		
Liquidités	22’462’327	19’496’044
Créances résultant de livraisons et de services	775’648	500’313
– envers des tiers	775’648	500’313
Comptes de régularisation actifs	32’308	114’025
– envers des tiers	23’359	108’796
– envers l’ASIG	8’950	5’229
Comptes de régularisation actifs	1’083’197	1’173’423
Total actifs circulants	**24’353’480**	**21’283’806**
Actifs immobilisés		
Immobilisations financières	1’000’000	987’675
Immobilisations corporelles	107’439	493’735
Immobilisations incorporelles	222’749	0
Total actifs immobilisés	**1’330’188**	**1’481’410**
Total actifs	**25’683’668**	**22’765’215**
Passifs		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes de livraisons et de prestations	325’760	143’220
– à l’égard de tiers	325’760	143’220
Autres passifs à court terme	982’553	1’029’596
– à l’égard de tiers	585’831	658’442
– à l’égard du FOWA	396’722	371’154
Comptes de régularisation passifs	1’223’642	967’498
Total capitaux étrangers à court terme	**2’531’955**	**2’140’313**
Capitaux étrangers à long terme		
Provisions à long terme	18’809’300	16’460’700
Total capitaux étrangers à long terme	**18’809’300**	**16’460’700**
Total capitaux étrangers	**21’341’255**	**18’601’013**
Capital propre		
Capital social	4’164’203	3’975’500
Bénéfice annuel	178’210	188’703
Total capital propre	**4’342’413**	**4’164’203**
Total passifs	**25’683’668**	**22’765’215**

Comptes

	Résultats 2024 \| CHF			Résultats 2025\| CHF		
	Total	**Gaz*/****	**Eaux***	**Total**	**Gaz*/****	**Eaux***
Cotisations statutaires	7’898’782	5’086’036	2’812’746	8’094’481	5’255’080	2’839’401
Contributions externes	1’091’422	807’757	283’666	1’187’185	716’059	471’126
Bénéfices d’exploitation	6’134’050	2’530’060	3’603’990	7’279’999	2’994’499	4’285’499
Total produit d’exploitation	**15’124’254**	**8’423’852**	**6’700’402**	**16’561’665**	**8’965’639**	**7’596’027**
Charges de personnel	–9’602’307	–5’923’418	–3’678’889	–9’304’640	–5’701’274	–3’603’366
Autres charges d’exploitation	–5’179’609	–2’342’299	–2’837’310	–6’762’923	–2’992’280	–3’770’642
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	–254’620	–171’340	–83’280	–229’512	–168’227	–61’285
Variations de valeur des immobilisations financières	73’134	43’881	29’254	29’456	17’673	11’782
Résultat d’exploitation avant intérêts et impôts	**160’853**	**30’676**	**130’177**	**294’046**	**121’531**	**172’515**
Produits financiers	97’371	58’423	38’948	23’760	14’256	9’504
Charges financières	–14’515	–8’709	–5’806	–15’060	–9’036	–6’024
Résultat d’exploitation avant impôts	**243’709**	**80’390**	**163’319**	**302’746**	**126’751**	**175’995**
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	8’924	5’354	3’569	5	3	2
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	–5’100	–3’060	–2’040	0	0	0
Résultat financier avant impôts	**247’532**	**82’684**	**164’848**	**302’752**	**126’754**	**175’997**
Impôts directs	–58’830	–35’298	–23’532	–124’541	–74’725	–49’816
Bénéfice de l’exercice	**188’703**	**47’386**	**141’316**	**178’210**	**52’030**	**126’181**

* N’est pas soumis à l’audit de la société d’audit

** Les activités du secteur Chaleur à distance sont prises en compte dans les produits et charges.

Budget

	Budget 2026* \| CHF			Budget 2027 \| CHF		
	Total	**Gaz****	**Eaux**	**Total**	**Gaz****	**Eaux**
Cotisations statutaires	7’832’000	4’975’000	2’857’000	7’692’000	4’835’000	2’857’000
Contributions externes	1’378’000	842’000	536’000	1’378’000	842’000	536’000
Bénéfices d’exploitation	6’689’000	2’665’000	4’024’000	6’689’000	2’665’000	4’024’000
Total produit d’exploitation	**15’899’000**	**8’482’000**	**7’417’000**	**15’759’000**	**8’342’000**	**7’417’000**
Charges de personnel	–9’665’000	–5’928’000	–3’737’000	–10’515’000	–6’523’000	–3’992’000
Autres charges d’exploitation	–5’837’000	–2’305’000	–3’532’000	–4’787’000	–1’470’000	–3’317’000
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles	–322’000	–204’000	–118’000	–383’000	–302’000	–81’000
Variations de valeur des immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Résultat d’exploitation avant intérêts et impôts	**75’000**	**45’000**	**30’000**	**74’000**	**47’000**	**27’000**
Produits financiers	0	0	0	0	0	0
Charges financières	–15’000	–9’000	–6’000	–14’000	–11’000	–3’000
Résultat d’exploitation avant impôts	**60’000**	**36’000**	**24’000**	**60’000**	**36’000**	**24’000**
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	0	0	0	0	0	0
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	0	0	0	0	0	0
Résultat financier avant impôts	**60’000**	**36’000**	**24’000**	**60’000**	**36’000**	**24’000**
Impôts directs	–60’000	–36’000	–24’000	–60’000	–36’000	–24’000
Bénéfice de l’exercice	0	0	0	0	0	0

* Budget 2026 conformément à la séance du Comité du 04.12.2025

** Les activités du secteur Chaleur sont prises en compte dans les produits et charges.

Annexe aux comptes annuels

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels
Les comptes annuels présentés ci-après ont été établis conformément aux dispositions légales sur la comptabilité commerciale du Code des obligations suisse. Les principales positions du bilan sont comptabilisées comme suit.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services
Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles, le solde résiduel faisant l'objet d'une correction de valeur forfaitaire de 5 %. Les créances sont principalement dues aux membres.

Comptabilisation du chiffre d'affaires
Le chiffre d'affaires se compose de contributions statutaires, de produits d'exploitation et de contributions externes. Les produits d'exploitation sont dégagés en particulier dans les domaines de la formation initiale et continue, de la certification de produits et de l'Inspection Technique (ITIGS).

Immobilisations corporelles, incorporelles et leasing
Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Pour calculer le montant des amortissements, on utilise les durées de vie et les méthodes d'amortissements suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles	Durée d'utilisation	Méthode
Mobilier et installations	5 et 8 ans	20 % et 12,5 % linéaire
Immobilisations incorporelles, machines et véhicules	5 ans	20 % linéaire

Les contrats de location et de leasing sont portés au bilan conformément à la propriété juridique. En conséquence, les dépenses comme preneur de leasing ou loueur sont comptabilisées dans les charges par période fiscale, mais les biens en location ou en leasing eux-mêmes ne sont pas portés au bilan.

Annexe aux comptes annuels

2. Informations, ventilations et commentaires relatifs aux comptes annuels
Le nombre d'emplois à temps plein s'établit en moyenne annuelle à 52,77 collaborateurs (année précédente 52,17).

Immobilisations financières	**2025 \| CHF**	**2024 \| CHF**
Immobilisations financières	1'000'000	987'675

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

Immobilisations corporelles	**2025 \| CHF**	**2024 \| CHF**
Équipements d'exploitation	58'777	449'865
Laboratoire	48'662	43'870
Total	**107'439**	**493'735**

Immobilisations incorporelles	**2025 \| CHF**	**2024 \| CHF**
Immobilisations incorporelles	222'749	0
Total	**222'749**	**0**

À partir de 2025, les installations précédemment comptabilisées sous « Équipements d'exploitation » dans le domaine «Logiciels» seront présentées dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

Provisions	**2025 \| CHF**	**2024 \| CHF**
Réserve variations de cotisations	1'420'000	1'420'000
Réserves d'exploitation	14'470'000	12'170'000
Provisions diverses	2'919'300	2'870'700
Total	**18'809'300**	**16'460'700**
Dont réserves latentes	**16'718'000**	**14'118'000**
Dont provisions à court terme	**0**	**0**

Le développement positif de l'activité a permis d'affecter 2'300'000 CHF aux réserves d'exploitation (année précédente 1'100'000 CHF). La provision pour l'incident informatique à hauteur de 300'000 CHF datant de 2024 (comptabilisée dans les provisions diverses) n'est plus considérée comme nécessaire et est donc également affectée aux réserves latentes.

Annexe aux comptes annuels

Autres charges d'exploitation	2025 \| CHF	2024 \| CHF
Charges d'exploitation	3'893'762	2'934'698
Communication et information	2'599'284	1'921'229
Dépenses pour le comité et les commissions	269'877	323'682
Total	**6'762'923**	**5'179'609**

Dettes envers des institutions de prévoyance
Au 31.12.2025, il existait une dette envers l'institution de prévoyance professionnelle de 144'703 CHF (année précédente 175'095 CHF).

Passifs éventuels
Aucun

Solde des obligations résultant de contrats de leasing
Les obligations résultant de contrats de leasing qui n'expirent pas à la fin d'une période de douze mois, ou qui ne peuvent pas être annulées, présentent la structure d'échéance suivante :

Objet	Durée résiduelle	2025 \| CHF	2024 \| CHF
Location Schwerzenbach et leasing photocopieuses	Jusqu'à 1 an	129'429	184'761
	2–5 ans	0	135'396
	Plus de 5 ans	0	0
Total		**129'429**	**320'157**

Ces montants comprennent les paiements sur contrats de location dus avant le terme du contrat ou l'expiration du délai de résiliation.

Montant global des valeurs de remplacement et autre dissolution substantielle de réserves latentes
Aucune réserve latente n'a été liquidée (année précédente 0 CHF).

Commentaires relatifs aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat
Un produit exceptionnel de 5 CHF a été réalisé en raison d'une différence d'arrondi (année précédente : 8'924 CHF). La charge extraordinaire est de 0 CHF (année précédente 5'100 CHF). Le produit extraordinaire de 8'924 CHF de l'année précédente a résulté de la redistribution de la taxe sur le CO_2 pour l'année 2022 et du paiement ultérieur d'une créance déjà amortie. La charge extraordinaire de 5'100 CHF de l'année précédente a résulté principalement des frais de l'encaissement de la créance susmentionnée et d'un paiement ultérieur en raison de la réforme de l'AVS.

Dettes à long terme portant intérêts par échéance
Il n'y a pas de dettes à long terme portant intérêts.

Honoraires de révision
Les honoraires de révision pour 2025 s'élèvent à 19'800 CHF conformément à l'offre (année précédente 23'900 CHF).

Événements importants survenus après la date du bilan
Aucun

Compte des flux de trésorerie

Compte des flux de trésorerie	2025 \| CHF	2024 \| CHF
Bénéfice annuel (pertes)	178’210	188’703
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	229’512	254’620
Variations de valeur des immobilisations financières	–29’456	–73’134
Variation des provisions à court et long terme	2’348’600	1’778’200
Variation des créances à court terme	–193’618	4’115
Variation des comptes de régularisation actifs	90’226	–93’386
Variation des passifs à court terme (hors engagements financiers)	135’498	283’941
Évolution des comptes de régularisation passifs	256’144	17’402
Autres charges et produits sans incidence sur les liquidités	30’000	0
Flux financiers découlant de l’activité d’exploitation	**3’045’117**	**2’360’460**
Investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles	–78’834	–117’620
Désinvestissements d’immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Flux financiers découlant de l’activité d’investissement	**–78’834**	**–117’620**
Flux découlant de l’activité de financement	**0**	**0**
Variation des liquidités	**2’966’282**	**2’242’839**
Preuve de la variation des liquidités		
État au 01.01.	**19’496’044**	**17’253’205**
État au 31.12.	**22’462’327**	**19’496’044**
Évolution des liquidités (nette)	**2’966’282**	**2’242’839**

Rapport de gestion pour l'exercice 2025

En 2025, SVGW a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de l'association : Michael Meier a pris ses fonctions de directeur de SVGW le 1er janvier 2025. Il a succédé à Martin Sager, qui a quitté SVGW à la fin de l'année 2024. Rolf Meier, responsable du secteur Eau et membre de la direction, a lui aussi quitté SVGW en 2025. Michael Meier assure la direction du secteur par intérim jusqu'à ce qu'un successeur approprié soit recruté.
Après que l'administration, en collaboration avec le comité, a révisé la stratégie de l'association en 2024, 2025 devait être l'année de sa mise en œuvre.
L'organisation de l'administration a été, dans un premier temps, modifiée en ce sens. Jusqu'à présent, la direction de l'association était assurée par un comité de direction composé de trois membres et par une équipe élargie, appelée « équipe de direction ». Afin de simplifier la structure et d'accélérer la prise de décision, l'équipe de direction a été dissoute. En contrepartie, le comité de direction a été élargi. Il compte désormais cinq membres et comprend deux nouveaux départements afin de couvrir tous les secteurs. Carla Neidhardt Bellizio, responsable Finances et Services, et Laurent Roquier, responsable Clients/Membres et responsable succursale Suisse romande, ont été nommés membres de la direction. La réorganisation allège la structure de direction et permet de se concentrer davantage sur les membres et donc la clientèle de SVGW.

Le projet important « Numérisation de la Réglementation » (ReDi) de SVGW était en phase de mise en œuvre en 2025. Il permettra à l'avenir à l'association de numériser entièrement le processus d'élaboration de la réglementation et de créer de nouvelles possibilités de distribution, de nouvelles offres et de nouveaux accès pour les membres. Dans le secteur de la formation, la modularisation des cours a été poursuivie en 2025, qui permet aux participants de personnaliser leur parcours de formation. Il n'est plus nécessaire de suivre l'intégralité d'un cursus en une seule fois, car les différents modules peuvent être suivis de façon échelonnée dans le temps. Cette modularisation permet aux participants de mieux concilier travail et formation. Le portefeuille a également été complété dans toutes les régions linguistiques.

Le recul continu des ventes de gaz et le démantèlement des infrastructures gazières contraignent SVGW à compenser cette baisse de recettes à l'avenir. Premièrement, SVGW accède à un nouveau secteur et donc ajoute de nouveaux membres à sa clientèle grâce à la création du secteur Chaleur.
Deuxièmement, le portefeuille de services est continuellement élargi. Troisièmement, l'administration, en collaboration avec le comité, révise le modèle actuel de calcul des cotisations des membres.

Le nombre moyen d'emplois à plein temps s'élevait à 52,77, soit un niveau similaire à celui de l'année précédente.
SVGW ne mène pas ses propres activités de recherche et développement. Toutefois, grâce aux fonds de recherche « Gaz » (FOGA, géré par l'ASIG avec un secrétariat au sein de SVGW) et « Eau » (FOWA), elle accompagne des projets pratiques en étroite collaboration avec des entreprises de distribution et leur apporte un soutien financier et technique.



Comité au 31 décembre 2025



Michele Broggini, Président SVGW



Patrick Flammer, Vice-président SVGW
Responsable du secteur eau, gaz et chaleur
St. Galler Stadtwerke, Saint-Gall



Andrea Zinsli, Vice-président SVGW
Chef département Réseaux
Energie 360° AG, Zürich



Sébastien Apothéloz
Chef de service
Service de l'eau Lausanne



Markus Küng
Chef département Réseaux
Industrielle Werke Basel (IWB)



Peter Rudin
Chef de projet senior
Holinger AG



Frédéric Schulz
Directeur Eau potable et Gaz
Services Industriels de Genève (SIG)



Jacques Brera, Vice-président SVGW
Responsable
Services industriels de Morges



Andreas Hirt, Vice-président SVGW
Andreas Hirt Technology Consulting
(Propriétaire)



Pascal Abbet
Directeur
Groupe E Celsius, Granges-Paccot



Remo Fehr
Directeur Office de la nature et de l'environnement du canton des Grisons, Coire



Martin Roth
Directeur du service de l'eau Zurich
Ville de Zurich



Michael Schärer
Chef de la section Protection des eaux
Office fédéral de l'environnement,
Berne

Équipe de direction au 31 décembre 2025

Michael Meier*
Directeur

Rolf Meier*
Vice-directeur, chef secteur Eau (jusqu'à la fin d'octobre)

Diego Modolell*
Vice-directeur, chef secteur Gaz et Chaleur à distance

Christos Bräunle
Chef communication et publications

Raffaele Domeniconi
Chef succursale Suisse italienne & ICT

Javier Fernandez
Chef de l'organisme de certification gaz et eau

Carla Neidhardt Bellizio
Cheffe finances & contrôle de gestion

Laurent Roquier
Chef succursale Suisse romande

Cristina Seoane
Cheffe formation

* Membre de la direction

Effectifs des membres

au 1er janvier	2022	2023	2024	2025	**2026**
Distributeurs de gaz	107	107	107	106	**106**
Distributeurs d'eau	644	660	679	690	**714**
Distributeurs de chaleur à distance	11	15	16	17	**24**
Groupement Industrie & Ingénieurs	402	400	416	428	**430**
Services publics et institutions	94	96	101	102	**103**
Membres individuels	119	122	113	110	**110**
Total	1377	1400	1432	1453	**1487**

1487

Au cours de l'exercice 2025, SVGW a également pu accueillir de nouveaux membres. La plupart des nouveaux membres sont des entreprises d'approvisionnement en eau, suivies par les distributeur de chaleur à distance ainsi que par des bureaux d'ingénieurs et des entreprises industrielles. En ce qui concerne les fournisseurs de gaz et les membres individuels, l'effectif est resté au niveau de l'année précédente.

SVGW
Association pour l'eau, le gaz et la chaleur
Associazione per l'acqua, il gas e il calore
Fachverband für Wasser, Gas und Wärme

Siège principal
Grütlistrasse 44, 8002 Zurich
Case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 288 33 33
info@svgw.ch, www.svgw.ch

Succursale Suisse romande
Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 310 48 60
lausanne@svgw.ch, www.svgw.ch

Succursale Suisse italienne
Piazza Indipendenza 7, 6500 Bellinzona
Tél. 091 807 60 40
bellinzona@svgw.ch, www.svgw.ch

Succursale Schwerzenbach
Eschenstrasse 10, CP 217, 8603 Schwerzenbach
Tél. 044 806 30 50
info@svgw.ch

© SVGW 2026
Maquette et rédaction : communication SVGW

Images/photos
Page d'accueil : AdobeStock/CorWin
Page 4 : AdobeStock (en haut à droite, en bas à gauche)
Page 5 : AdobeStock (toutes)
Page 17: AdobeStock/pavel1964
Des autres photos : SVGW

Impression : merkur medien ag, Langenthal



FSC
www.fsc.org
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C007938